

Les travailleurs palestiniens sont frappés par le chômage et la pauvreté

Mardi 1 juin 2004 (BIT/04/24)

GENÈVE (Nouvelles du BIT) – Alors qu'il atteint 35 pour cent, selon le Bureau international du Travail (BIT), le chômage continue à frapper les communautés palestiniennes dans les territoires arabes occupés selon un nouveau rapport du BIT.

Une récente mission dans la région a également révélé des «restrictions sévères» à la liberté de circulation des personnes, des biens et des services et, du même coup des «pertes importantes de production, d'emploi et de revenus», selon le rapport La situation des travailleurs des territoires arabes occupés ([Note 1](#)).

«La réalité de la vie dans les territoires, c'est l'étranglement de l'économie» déclare le Directeur général du BIT, Juan Somavia, dans une préface du rapport. «La pauvreté continue de frapper dans les communautés palestiniennes et n'est atténuée que par une assistance à grande échelle.»

Le chômage fin 2003 a atteint 20,7 pour cent sur la Rive occidentale et 31,9 pour cent à Gaza, ce qui marque une légère amélioration depuis 2002, selon le rapport, qui ajoute que 290 000 personnes – 89 pour cent d'hommes – sont au chômage ou découragés de chercher du travail. «Cela veut dire, précise le rapport, un taux de chômage proche de 35,3 pour cent, un chiffre qui pourrait être encore plus élevé si les femmes, obligées de rester confinées dans leur foyer, non pas par choix mais par nécessité, étaient comptabilisées.»

Le rapport dit encore que le nombre de Palestiniens de la Rive occidentale et de Gaza travaillant en Israël dépend étroitement des changements de restrictions à la circulation des personnes que le gouvernement israélien apporte constamment à l'intérieur des territoires occupés et à l'entrée en Israël. Notant que «le fait de posséder un permis de travail en cours de validité ne constitue pas une garantie d'emploi, en particulier pour ceux qui doivent se rendre en Israël pour travailler», le rapport indique que les restrictions à la mobilité des personnes s'intensifient encore du fait de la construction du nouveau mur de séparation sur la Rive occidentale.

«Les retards, surcoûts et pertes de gains qu'entraînent les barrages routiers, les contrôles de sécurité prolongés et les couvre-feux entravent l'activité économique sous toutes ses formes, d'où une diminution des revenus des familles», déclare encore M. Somavia. «Tant que cette situation existera, une reprise durable de l'économie ne sera pas possible.»

Malgré tout, le rapport cite également une certaine amélioration de la mobilité sur la Rive occidentale même si, dans certains endroits, la «situation reste incertaine». Un tiers des Palestiniens déclaraient en mars 2003 qu'il leur était «difficile, très difficile ou impossible d'atteindre leur lieu de travail». Ils étaient 50 pour cent en août 2003. A Gaza, 14,4 pour cent disaient qu'ils avaient des problèmes comparés à près de 30 pour cent en août dernier.

L'économie israélienne, quant à elle, a connu un rebond en 2003 avec une croissance du PIB de 1,2 pour cent, grâce à «un accroissement vigoureux des exportations et le regain de confiance des consommateurs locaux». Selon le rapport, le coût de l'occupation, y compris l'extension du mur de séparation, représente une bonne partie du déficit budgétaire de -5,7 pour cent du PIB. «La persistance d'un chômage élevé en Israël s'est traduite par une forte augmentation de la pauvreté», ajoute-t-il. «Le nombre de familles vivant en dessous du seuil de pauvreté est estimé à 18,1 pour cent en 2002, dont près de 44,7 pour cent dans la population non juive, et en particulier arabe.»

L'OIT a un programme de coopération technique dans les territoires arabes occupés centré sur le renforcement des capacités des organisations d'employeurs et de travailleurs et du ministère du Travail à promouvoir le dialogue social comme outil de paix et a alloué 1 million de dollars des Etats-Unis au Fonds palestinien pour l'emploi et la protection sociale. Le Fonds sert à coordonner toute assistance financière et technique dans la création d'emplois sur la Rive occidentale et à Gaza.

La mission de l'OIT conclut que «les stratégies de développement de l'économie palestinienne doivent être axées sur la reconstruction du marché du travail interne. Mais cela prendra du temps, il faut donc prévoir d'établir une stratégie complémentaire d'emploi des Palestiniens en Israël et dans d'autres pays éventuellement».

Le rapport insiste sur la dimension du genre dans la situation des travailleurs, et place au premier plan le rôle des femmes palestiniennes qui assurent la cohésion entre les familles et les communautés. Il ajoute que les stratégies de développement devraient «viser à réaliser

la pleine capacité productive des femmes, compte tenu de leur niveau élevé d'instruction» et recommande la mise en place d'un groupe de travail interministériel chargé de développer une stratégie nationale pour l'emploi des femmes, dans le cadre de la stratégie globale de l'emploi de l'Autorité palestinienne».

Note 1 - [*La situation des travailleurs des territoires arabes occupés*](#), Bureau international du Travail, Genève, 2004, ISBN 92-2-213040-5.